



*Le Gouverneur des Invalides*

Eloge funèbre du  
**Commandant (H) Charles JEANTELOT,**  
 le mercredi 19 juin 2019.

Commandant Charles JEANTELOT, voici venu le moment des adieux que vous adresse la famille de l'Institution Nationale des Invalides, cette famille des Pensionnaires que vous aviez rejointe à la fin du mois d'avril dernier, et que vous quittez dans votre 95<sup>e</sup> année. C'est l'émotion que nous ressentons alors que, dans quelques instants, vous franchirez le seuil de l'Hôtel National des Invalides, après avoir traversé la Cour d'Honneur, porté par de jeunes soldats de l'armée de terre. Vous rejoindrez ensuite Saint Paul Le Jeune en Ardèche où repose votre épouse. Il me revient l'honneur d'être l'interprète de tous ceux qui vous entourent aujourd'hui, pour vous exprimer notre fierté d'avoir croisé votre route et vous témoigner de toute notre affection.

Issu d'une famille de colons originaires d'Algérie, vous voyez le jour le 12 janvier 1925 à Rabat au Maroc où sont installés vos parents. Vous faites vos études à l'école de Tiflet puis au lycée Gouraud. C'est sur cette terre d'Afrique du nord, que vous rejoignez le Centre d'Organisation d'infanterie n°8 dans le quartier de tradition du 4<sup>e</sup> régiment de tirailleurs marocains à Taza, au début de l'année 1944. C'est le début de 21 années de votre parcours de soldat.

Désigné en juin 1944 pour suivre la formation des Officiers de réserve à Cherchell, vous préférez la campagne de libération de la France qui se prépare. Le 28 août 1944 vous débarquez avec votre régiment de tirailleurs marocains à Sainte Maxime. Quatre mois plus tard, vous êtes envoyé en renfort auprès du 5<sup>e</sup> régiment de tirailleurs marocains avec lequel vous êtes engagé dans les durs combats des Vosges et d'Alsace. C'est près de Colmar vous êtes blessé par éclat à la tête. Evacué sur Belfort puis Besançon vous rejoignez l'hôpital de Dijon puis celui de Biarritz. A la mi-mars 1945, l'espoir d'être envoyé en renfort de la 1<sup>ère</sup> Armée qui combat en Allemagne s'efface, alors même que les isolés en provenance des unités nord-africaines sont rassemblés pour former un détachement de rapatriés sanitaires sur leur territoire d'origine. « Plutôt vexant » selon vos propres mots. Vous rentrez au Maroc, blessé, sans même être décoré.

En avril 1945, vous êtes désignés pour rejoindre la Section des détachés au Tribunal Militaire Permanent de Fès et êtes reçu au concours des Affaires Militaires Musulmanes. Vous étudiez alors les langues, la philosophie et la sociologie des populations arabes, africaines et asiatiques adeptes de l'islam. C'est durant cette période que vous rencontrez Jeanne, « Nora », LA MARTINA que vous épousez le 11 décembre 1946, à Aknoul, dans le Rif marocain. Le 3 août 1947, vous êtes promu sous-lieutenant et êtes affecté au Secrétariat Général de la Région de Casablanca. Vous rejoignez le 6<sup>e</sup> régiment de tirailleurs marocains comme lieutenant le 1<sup>er</sup> octobre 1950 et êtes désigné, à votre demande, pour servir en Extrême Orient quelques semaines plus tard.

Vous débarquez le 15 janvier 1951 pour un séjour d'une durée théorique de deux années. Conseiller pour l'analyse et la gestion des données humaines concernant la participation des troupes originaires d'Afrique du nord, vos attributions touchent plus de vingt mille hommes du Corps

Expéditionnaire Français. Vous êtes amené à parcourir tout le territoire tonkinois au contact de ces troupes. Vous participez avec courage et audace aux combats de Vinh Yen en janvier 1951, de Dong Trieu en mars, aux opérations dans le delta tonkinois en octobre, et à la ruée victorieuse de Hoa Binh en novembre 1951. En novembre 1952, alors que vous allez rentrer en France, vous êtes envoyé pour une dernière et urgente mission auprès du 3/1 régiment de tirailleurs marocains, fortement accroché en pays Thaï. Au terme des combats qui s'achèvent par l'anéantissement du poste de Ba Lay au Nord-Vietnam, le 16 novembre 1952, vous êtes porté disparu, présumé prisonnier.

En avril 1953, après une marche de plus de cinq cent kilomètres, en dehors des lois de la guerre comme de la paix, vous connaissez le tristement célèbre camp 113, où sévit Georges BOUDAREL, avant de rejoindre le camp numéro 1. Cette longue et dégradante épreuve, dans la dureté du climat et en l'absence de soins et d'alimentation, va être aggravée par des corvées et travaux éreintants et la torture psychologique. D'avril à juin 1953, vous tentez 3 évasions dont la dernière dans des conditions particulièrement périlleuses, au mépris du danger, en descendant durant trois nuits consécutives avec un radeau dérobé la rivière Claire et le fleuve Rouge. Poursuivi sous le feu, vous êtes repris avec vos camarades d'infortune. Le 2 septembre 1954, vous êtes libéré à la suite des accords de Genève du 20 juillet. Votre comportement en Indochine vous fait mériter une citation à l'ordre de l'armée et deux citations à l'ordre de la division.

Très affaibli par deux années de captivité, vous découvrez différents hôpitaux d'Indochine avant d'être rapatrié à Alger. Vous retrouvez votre fils, Charles, âgé de 6 ans et votre épouse, hospitalisée après un grave accident de voiture.

En septembre 1955, alors que la guerre d'Algérie a commencé, vous participez, à Alger, au groupe d'étude sur les racines et les ambitions de l'insurrection. Vous êtes ensuite détaché hors cadre au ministère des affaires étrangères, en mission à la Résidence générale de France au Maroc. C'est à Rabat, en 1957, que naît votre deuxième fils Bernard. Promu capitaine en 1959 et volontaire pour l'Algérie, vous êtes maintenu contre votre gré dans vos fonctions au Maroc, par trois ambassadeurs successifs jusqu'à l'été 1965. Vous quittez alors le métier des armes pour vous lancer dans une carrière diplomatique qui va durer 26 ans.

Vous intégrez le Corps d'Orient en qualité de Secrétaire des Affaires Etrangères. Votre parcours diplomatique et consulaire s'oriente vers le monde arabo-musulman que vous connaissez très bien. Il vous mène de l'Ambassade de France à Djeddah en Arabie Saoudite, à Paris où vous êtes, entre autre, expert et détaché auprès de la Commission Européenne à Bruxelles pour la vérification des versions de langue arabe, des Accords d'Association du Maroc et de la Tunisie. En septembre 1969, vous rejoignez l'Ambassade de Tripoli comme deuxième Conseiller juste après la révolution libyenne, où vous êtes amené à être l'interprète en arabe du colonel KADHAFI. Promu Conseiller des Affaires étrangères, vous rejoignez en 1973 la Direction Economique et Financière - Energies et crises pétrolières. Lors du coup d'état aux Comores, en 1976, vous êtes envoyé en mission à Moroni en tant que délégué du gouvernement français auprès du président autoproclamé. Vous êtes ensuite maintenu dans l'Océan Indien, et nommé Consul général à Tananarive, en République démocratique de Madagascar.

Puis vous êtes nommé ambassadeur, fonction que vous occupez jusqu'en 1990 et qui vous mène du Yémen, au Sultanat d'Oman, en passant par le Soudan. Le 3 janvier 1990, vous êtes promu ministre plénipotentiaire et admis à faire valoir vos droits à la retraite.

Votre parcours aussi riche qu'atypique, est partagé entre votre passion pour le Maroc, vos engagements militaires et diplomatiques. Vous avez été un acteur de l'histoire de la décolonisation

française, période délicate et parfois tragique. Votre action n'a cessé d'être guidée par le souci de l'humain et éclairée par votre exceptionnelle connaissance des affaires musulmanes. Votre mise à la retraite n'altère en rien votre enthousiasme et votre passion pour l'Afrique du nord. Vous prenez alors la plume et écrivez plusieurs ouvrages pour raconter votre riche expérience et témoigner.

C'est au Frigolet, votre maison en Ardèche, que vous rassemblez votre famille et vos amis, et en particulier vos camarades de combat et de captivité. En 2015, votre épouse décède, après soixante-neuf années de mariage.

Quelques années plus tard, l'altération de votre état de santé vous conduit à demander votre admission à l'Institution Nationale des Invalides où vous êtes accueilli en qualité de pensionnaire en avril 2019. Retrouvant des frères d'arme, vous reprenez ardeur et énergie. Toujours convivial, vous racontez volontiers vos souvenirs et anecdotes, avec talent et précision.

Encore présent mercredi dernier, pour partager un déjeuner convivial avec votre fils Bernard, vous nous avez quittés paisiblement le jeudi 13 juin au matin, après six semaines parmi nous, laissant à tous le regret de ne pas avoir eu assez de temps pour mieux vous connaître, mieux vous écouter. Homme de conviction et d'action, ne vous plaignant jamais, vous avez toujours eu pour principe de relever l'échine et de faire face.

Commandant Charles JEANTELOT, trois fois blessé, trois fois cité, vous êtes Commandeur de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du mérite, titulaire de la Croix de Guerre des théâtres et opérations extérieures, de la médaille des blessés, de la médaille des évadés, de la croix du combattant volontaire, de la croix du combattant, de la Médaille coloniale, de la Médaille commémorative française de la guerre 1939-1945 avec agrafe « Libération », de la Médaille commémorative de la campagne d'Indochine, de la médaille des opérations et du maintien de l'ordre en Afrique du nord et de décorations étrangères.

A vos fils Charles et Bernard, à vos deux petits-enfants, Marie Valérie et Gabriel, à tous vos camarades de captivité, des affaires militaires musulmanes et du corps consulaires et diplomatiques, à vos proches et amis, J'adresse au nom du président de la République, protecteur des pensionnaires, en mon nom personnel, au nom du directeur de l'Institution Nationale des Invalides, de tout le personnel soignant qui a pris soin de vous et vous a accompagné avec tant de délicatesse, au nom des bénévoles qui œuvrent dans le cadre de l'institution et surtout au nom de tous vos camarades, et des Pensionnaires, nos plus vives et nos plus sincères condoléances.

C'est pour vous qu'aujourd'hui, le drapeau qui flotte au-dessus de la cour d'honneur des Invalides est en berne, rappelant aux Parisiens qu'aujourd'hui, nous disons au revoir à un pensionnaire. Nous allons maintenant vous rendre les honneurs militaires, devant l'Etendard des Invalides, en écoutant résonner la sonnerie qui vous honore en cet instant : « **Aux Morts !** »

Général de corps d'armée Christophe de SAINT CHAMAS  
Gouverneur des Invalides